

Objets perdus

Autor(en): **Fourrier, Eugène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195442>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Une invitation.

A l'occasion de l'expédition au pôle nord du norvégien Nansen, dont tous les journaux nous entretiennent depuis quelques mois, M. Paul Ginisty raconte dans le *Petit Marseillais* cette charmante histoire, qui date du temps où lord Dufferin, futur ambassadeur, alors emporté par la passion des voyages, parcourait les régions boréales :

« Si lord Dufferin ne faisait pas précisément des découvertes, nous dit-il, du moins il avait la coquetterie de vouloir fouler des sols glacés où bien peu d'hommes, avant lui, avaient mis le pied. Ainsi était-il arrivé à l'une des extrémités septentrionales du Spitzberg. C'était un lieu parfaitement farouche, un de ces sites de l'extrême Nord qui sont, comme dit le poète, « profondément marqués du doigt de la mort ».

Il se sentit une vanité assez naturelle d'être parvenu si loin, en une contrée vraiment si inaccessible, si indomptable, où la présence d'un être humain était, en vérité, paradoxale. Il donna quelque solennité au séjour de quelques heures qu'il y fit. Il déploya le drapeau anglais, y inscrivit son nom et celui de ses compagnons sur une tablette de bois, que le charpentier de son navire, l'*Ecume*, sculpta d'une manière rudimentaire, et il prit toutes les précautions possibles pour qu'elle ne fût pas détruite. Une décharge de mousqueterie accompagna cette « inauguration » dans le pays des glaces, qui n'avait pour spectateurs, en dehors de l'équipage, que quelques phoques ou quelques oiseaux affolés par l'écho des détonations.

Lord Dufferin allait regagner le vaisseau, quand une idée plaisante lui vint. Il prit une feuille de papier et — difficilement, car le froid était terrible — il y rédigea une invitation à dîner, dans son château d'Irlande, pour le premier qui la trouverait. Il conviait cet inconnu

à venir lui réclamer l'hospitalité qu'il lui offrait gaiement. Il ne paraissait pas, en vérité, s'engager à grand'chose. Le papier fut enfermé dans une boîte d'étain bien close, attachée à la tablette.

Puis l'*Ecume*, après cette station dans l'effrayante solitude que l'enthousiasme des voyageurs avait soudainement animée, repartit, continuant son exploration, qui dura quelques mois encore, non sans dangers, même après qu'on fût sorti des régions arctiques, car une formidable tempête, sur les côtes de Norvège, brisa à demi le navire.

Cependant, lord Dufferin revint en Angleterre. Il avait écrit la relation de son voyage, puis des années s'étaient passées. Sa carrière diplomatique était déjà brillante et il n'avait plus le temps de s'abandonner à ses souvenirs d'explorateur. Il avait exercé d'importantes fonctions aux Indes, dont il devait être, plus tard, le vice-roi, et il se reposait dans son château d'Irlande.

Il donnait, un soir, un grand dîner, et on allait se mettre à table, quand son intendant vint, non sans quelque embarras, lui annoncer qu'un homme, fort modestement vêtu, demandait avec instance à lui parler, bien décidé à ne se point retirer avant qu'il eût été admis auprès de lui. L'intendant lui avait déclaré que l'heure était mal choisie ; mais l'homme ne s'était pas tenu pour satisfait de cette réponse.

— Au reste, avait-il dit, je suis invité.

Invité ! la morgue de l'intendant ne lui permettait pas de croire à la vérité de cette assertion. L'inconnu était en simple jaquette et coiffé d'un petit chapeau mou. Cependant, il faisait montre d'un si tranquille aplomb qu'on s'était décidé à prévenir le châtelain.

Lord Dufferin, qui avait moins de préjugés que ses domestiques, le fit introduire.

Je revins le lendemain.

Au seuil de la porte, le concierge m'arrêta.

— Qui demandez-vous ?

— Le bureau des objets perdus.

— Au second, à gauche.

Je grimpai les deux étages ; je m'adressai à un employé :

— Pardon, monsieur, j'ai trouvé un porte-monnaie et je m'empresse...

— Je n'ai pas le temps de vous écouter ; adressez-vous au concierge.

— J'en viens ; il m'a dit qu'au second...

L'employé avait disparu.

Je frappai timidement à une porte.

— Entrez ! cria une voix.

J'obéis et je me trouvai dans une antichambre sévère.

— Vous avez votre carte ? me demanda un huissier.

— Quelle carte ?

— Votre carte de convocation.

— Je n'ai pas de carte ; voici ce qui m'amène...

L'huissier ouvrit aussitôt la porte.

— Ce n'est pas ici ; allez-vous-en.

Je me retrouvai dans le couloir.

En interrogeant adroitement un lampiste, j'appris enfin où se trouvait le bureau des objets perdus.

Après avoir frappé pendant un quart d'heure à

— Bonjour ! dit l'homme avec aisance, vous avez, mon cher monsieur, de bien impertinents laquais. Pourtant, mon invitation est en bonne forme, je crois...

Et il tira de sa poche le papier, écrit au Spitzberg, quelque dix ans avant, par lord Dufferin.

— Je l'ai trouvé, ajouta-t-il, et, selon le désir qui y était exprimé, j'ai accepté d'être votre hôte.

— Et, pardieu, vous avez bien fait ! dit lord Dufferin en riant, et j'entends que vous soyez satisfait de moi.

L'homme, avant conté son histoire, fut aussitôt présenté par lui et prit place parmi les convives, choyé par eux, en dépit de son costume de voyage, à la grande indignation de l'intendant.

C'était un instituteur de Hammerfest, la dernière ville septentrionale de Norvège, qui avait accompagné deux professeurs de l'Université de Christiania dans une exploration au Spitzberg, exploration pleine d'aventures, car c'était malgré eux que les voyageurs avaient été poussés si loin. L'instituteur avait trouvé la boîte d'étain et, très gravement, il avait gardé l'invitation qu'elle contenait, estimant que le hasard lui fournirait peut-être l'occasion d'y répondre. Plus tard, en effet, il avait fait le voyage d'Angleterre, et il n'avait pas manqué de présenter ce « bon pour un dîner ».

Le Norvégien était de belle humeur, il était instruit, il avait vu beaucoup de choses. Il plut si fort à lord Dufferin qu'il demeura une semaine au château.

Le salut militaire en France.

Le commandant du XII^e corps a adressé à ses troupes, à propos du salut militaire, un ordre du jour, dans lequel on remarque les instructions suivantes :

une porte, je fus introduit.

— Qu'est-ce que vous voulez ? me demanda un agent.

— Monsieur, lui dis-je, je cherche le bureau des objets perdus, si vous voulez avoir l'extrême obligeance...

— C'est ici, me dit l'agent. Qu'est-ce que vous avez perdu ?

— Je n'ai rien perdu, au contraire...

— Alors qu'est-ce que vous venez faire ici ?

— J'ai trouvé un porte-monnaie.

— Ce n'est pas ici, c'est au bureau des objets trouvés ! A l'autre bout.

J'errai de nouveau dans les couloirs.

J'étais un peu refroidi. On a bien raison de dire que le sentier de la vertu est hérissé d'épines. Je finis par mettre la main sur un jeune employé qui voulut bien me conduire au port.

Après une heure d'attente, je pus expliquer mon affaire à un employé, qui prit le porte-monnaie, en vérifia le contenu, inscrivit mes nom, prénoms, âge et qualité sur un registre, et me délivra un reçu de mon dépôt.

— Gardez ce reçu, monsieur, me dit-il, si dans un an le porte-monnaie n'est pas réclamé, il vous appartient. Il vous sera remis sur la présentation de cette pièce.

Et le lendemain, j'eus la satisfaction de voir ma

OBJETS PERDUS

Depuis quelque temps, j'avais des insomnies ; pour les dissiper, j'étais allé entendre une comédie en cinq actes et en vers à l'Odéon ; c'est mon remède, il me réussit toujours. La pièce était d'un grand auteur et d'un soporifère... j'avais dormi comme un juge à une séance de nuit à la cour d'assises. Tout à fait reposé, je regagnais pédestrement mon logis, à Montmartre, quand mon pied heurta un objet que l'obscurité ne me permit pas de distinguer.

Je me baissai.

C'était un porte-monnaie.

— Eureka ! m'écriai-je. Quelle surprise agréable !

Je ne trouve jamais rien que des notes non payées chez mon concierge.

J'ouvris le porte-monnaie.

Désillusion ! Il ne renfermait que trente-deux sous.

C'est très bien, me dis-je ; demain, je le porterai à la préfecture de police.

Le lendemain, en sortant du bureau, je me rendis Boulevard du Palais, serrant le porte-monnaie dans ma main et le cœur à l'aise comme un homme qui accomplit une bonne action.

Trop tard ! les bureaux étaient fermés.

Le salut militaire est ouvert ou fermé.

Il est fermé quand on fait le simulacre de saisir la visière de la coiffure avec les doigts réunis, la paume de la main tournée au dedans, concave, cachant à moitié l'œil droit, le coude bas.

C'est le salut de certaines armées étrangères.

Il est ouvert quand on porte la main droite ouverte au côté droit de la visière, les doigts et le pouce étendus et joints ensemble, la paume de la main tournée en avant, large comme un drapeau au tourné, le coude haut.

C'est un geste généreux et martial, caractérisé par la main ouverte, symbole de la loyauté.

Ainsi, l'attitude du salut doit être prise et quittée « d'un geste vif et décidé, mais sans brusquerie ni raideur. »

On ne cherchera pas à apprendre à nos soldats à allonger subitement tout le bras comme par le départ d'un ressort, puis à replier vers le tête, d'un mouvement saccadé, l'avant-bras comme l'aile rigide d'un télégraphe aérien. Il n'est pas dans notre nature d'être des automates.

Il faut déployer tout le bras droit vivement, en conservant cependant à son ensemble une courbe gracieuse par une petite flexion du coude et du poignet, la main ouverte et élevée comme si elle demandait l'attention. Puis, aussitôt, cette main est rapportée à sa place réglementaire par un deuxième mouvement légèrement curviligne, rapide et souple.

Le salut est une politesse à offrir; ce n'est pas un coup de sabre à donner. Il importe qu'il paraisse agréable et sans violence.

Le regard qui, d'après le règlement, doit l'accompagner, doit aussi être aimable et franc.

Lorsqu'un bon soldat et un bon chef échangent le salut, leurs yeux se croisent et échangent en même temps un éclair d'affection mutuelle. C'est le signe auquel on reconnaît des troupes intimement disciplinées.

Tous les chefs militaires, quel que soit leur grade, sont tenus de rendre avec empressement et largement le salut à leurs subordonnés.

Agir autrement serait une faute grave contre la discipline et une indécence notoire.

Ce serait garder une chose prêtée destinée à être rendue sans délai; ce serait attrister un cœur qu'on doit réjouir; ce serait humilier les nobles défenseurs de la patrie.

A grade égal, il importe de se hâter pour prévenir son camarade, car il est convenu que celui qui commence le salut est le plus alerte et le mieux élevé.

bonne action citée dans la chronique du bien du *Petit Journal*, entre un cocher qui avait rapporté une paire de bretelles oubliée dans sa voiture et une jeune bonne qui avait déposé un casque de pompier perdu dans sa cuisine.

Je ne puis résister au plaisir de citer le passage :

Acte de probité.

« M. Isidore Duffétard, dessinateur à l'hôtel de ville, âgé de trente-trois ans, né au hameau de Guinets, près de Bonnières (Seine-et-Oise), rentrant chez lui, rue des Martyrs, 156, dans la nuit de samedi à dimanche, a trouvé un porte-monnaie renfermant trente-deux sous. Il s'est empressé de le rapporter à la préfecture de police. »

Après avoir souligné l'article, je pliai le journal et je l'adressai à M. Blanchon, bonnetier en gros, père d'une fille charmante sur laquelle j'ai des vues matrimoniales.

Comme dans les romans de cape et d'épée :

Deuxième partie. — Un an après.

J'avais oublié ma bonne action, lorsqu'un matin, en m'éveillant, je constatai avec amertume que je ne possédais que cinq francs pour aller jusqu'à la fin du mois,

Je me souvins du porte-monnaie.

Sans doute, il n'a pas été réclamé, pensai-je; c'est

Mesdames.

Pour être bien habillées, que faut-il?... Le chroniqueur qui signe : *Zerline*, dans le *XIX^e Siècle*, va vous le dire :

« Avant tout se mettre simplement, suivant son âge, sa condition sociale et les circonstances pour lesquelles on destine une robe, un manteau et un chapeau. Il est bien certain qu'une femme qui sortirait à huit heures du matin, avec une toilette de visites d'après-midi, serait fort mal mise, en dépit de l'élégance de la coupe et du choix des garnitures de ses vêtements et de sa coiffure.

» Au lieu de se rajeunir, beaucoup de femmes se vieillissent au contraire, en s'habillant d'une façon qui n'est plus de leur âge. Certes, il ne faut pas se vieillir; mais il faut rester de son temps; prendre beaucoup de soin de soi-même, se mettre avec d'autant plus de goût que les années viennent et font perdre du charme de la jeunesse; mais encore une fois, ne porter que des vêtements dont la coupe, la couleur et la façon soient en harmonie avec le teint moins frais, les yeux moins éclatants, la tournure moins souple et la taille moins fine.

» Une bonne recommandation à faire aussi, est de ne pas se serrer. Rien n'est à la fois plus laid ni plus malsain. La sveltesse de la taille doit être proportionnée au reste du buste. C'est là une simple question d'esthétique; outre qu'une taille emprisonnée dans un corset sanglé plus que de raison, donne à la démarche une raideur guidée, ce n'est réellement pas beau à voir, car, encore une fois, cela manque de proportions.

» Enfin, une femme qui se serre, déplace forcément tous ses organes et en arrête par contre le bon fonctionnement. C'est pourquoi presque toujours, en pareil cas, elle digère mal; et c'est à cela aussi qu'il faut attribuer le teint si laid, après les repas, de beaucoup de femmes fortes, désireuses, à force de se sangler, de dissimuler leur embonpoint. La digestion se trouvant arrêtée par la gêne de l'estomac, le teint se colore, se couperose, vaut-il mieux dire, et enlaidit une femme, en dépit des crèmes et des poudres dont elle croit, à tort, devoir se couvrir le visage pour tout dissimuler.

» Savoir rester de son âge est un art. Convaincrai-je de cette vérité celles qui me font l'honneur de me lire? Je le souhaite et je le leur conseille surtout. Elles ne se doutent pas de ce qu'elles gagneront ainsi en charme, en élégance et même en beauté. »

le moment de le retirer.

Je me rendis à la préfecture, au bureau des objets trouvés; là on me renvoya au bureau des objets perdus.

Je présentai mon reçu.

— Monsieur, me dit l'employé, le porte-monnaie n'a pas été réclamé; il devient votre propriété.

Il me le montra dans un casier.

Je tendis la main.

— Mais, monsieur, cela ne se délivre pas comme cela. Il faut que vous adressiez au préfet une demande sur une feuille de papier timbré de soixante centimes.

— Sur une feuille de papier de soixante centimes! m'écriai-je; le porte-monnaie ne renferme que trente-deux sous.

— Il ne renfermerait qu'un sou que ce serait la même chose.

— C'est bien, je ferai une demande; il me restera encore un franc.

J'achetai une feuille de papier timbré, je m'installai chez un marchand de vins et je rédigeai une demande en bonne forme. Coût: un bock, trente centimes.

Je retournai à la préfecture.

— Repassez dans quelques jours, me dit l'employé; vous êtes dessinateur à l'hôtel-de-ville, apportez un certificat d'identité de votre chef hiérar-

Le mille marin, le loch et le nœud marin.

Que les mots qui sont en tête de cet article ne causent aucune frayeur aux lecteurs; il s'agit simplement d'une petite question de vitesse qui pourra les intéresser, pour peu qu'ils le veuillent bien.

On lit très fréquemment dans les journaux qu'un bâtiment a fait une traversée avec une vitesse de 15 milles à l'heure, qu'un navire file 12 nœuds; or, peu de personnes se rendent compte du chemin parcouru pendant l'unité de temps, parce qu'elles ne connaissent pas suffisamment l'unité de distance ou de longueur: elles n'ont pas une notion exacte de la vitesse du navire.

Le *mille marin* est égal à une minute de degré; il vaut 1851,85185... mètres, soit environ 1852 mètres. — 3 milles marins font une lieue marine, et il faut 20 lieues marines pour faire un degré terrestre. — Il en résulte donc qu'un steamer qui fait 15 milles à l'heure marche avec une vitesse de $1852 \times 15 = 27,780$ mètres, ou environ $27 \frac{3}{4}$ kilomètres à l'heure.

Pour mesurer la vitesse d'un navire, on se sert d'un instrument appelé *loch*. Le loch se compose d'un secteur en bois d'environ 20 centimètres de rayon, et embrassant à peu près 60 degrés; sa base, c'est-à-dire l'arc, est recouverte de plomb servant de lest; il est destiné à flotter sur l'eau et porte en conséquence le nom de *bateau de loch*. Ce flotteur est relié au navire par une longue cordelette, appelée *ligne de loch*, qui s'enroule autour d'un dévidoir situé à l'arrière du bâtiment.

Au moment où ce dernier se met en marche, la cordelette se tend, le flotteur prend la position verticale, — la pointe à la surface de l'eau, la base au-dessous, — devient immobile, ou à peu près, à cause de la résistance de l'eau.

La ligne de loch est divisée par des nœuds en drap rouge, distants de 45 pieds de roi; le pied de roi (ancienne mesure française) ayant 0,32484 mètre, soit environ $32 \frac{1}{2}$ centimètres, il en résulte que le *nœud marin* a 14,62 mètres. Pour évaluer la vitesse du navire, il suffit de compter combien de nœuds passent devant les yeux de l'observateur en demi-minute; on se sert pour cela d'un chronomètre ou d'un sablier, nommé *ampoulette*, qui se vide en 30 secondes.

Au moment où le premier nœud quitte le dévidoir, l'officier de service commande: « Vire! » Le matelot qui tient l'ampoulette la retourne vivement, et celui qui porte le dévidoir compte les nœuds qui se dégagent plus ou moins rapidement. Quand le sablier est vide, le matelot qui le porte crie « Stop! » et l'homme du dévidoir cesse de filer la ligne de loch. Une légère secousse imprimée à la cordelette dégage la partie inférieure du bateau de loch, qui flotte alors à la surface de l'eau, et que l'on ramène en enroulant la ligne de loch autour du dévidoir. La vitesse du navire est ainsi indiquée par le nombre de nœuds qui ont filé pendant l'opération qui n'a duré que 30 secondes.

Un navire qui file 12 nœuds a donc parcouru $14,62 \times 12 = 175,44$ mètres en demi-minute, soit 21,052,8 mètres en une heure. Mais l'expérience a

chiqué.

— Tout cela pour toucher trente-deux sous.

— C'est le règlement, formalité indispensable, monsieur.

Je priai mon chef de bureau de m'établir le certificat exigé et huit jours après je repris le chemin de la préfecture. Pour arriver avant la fermeture, je dus prendre un fiacre. Coût: deux francs.

— Après une longue attente, mon tour arriva.

L'employé regarda mon certificat.

— Cela ne vaut rien, me dit-il, c'est à refaire. Pour les employés de l'hôtel-de-ville, nous ne connaissons que le préfet de la Seine.

— Ah! ça, m'écriai-je, vous n'avez pas fini de me faire aller pour trente-deux sous que j'ai déjà dépensés et au-delà!

— Règlement, monsieur; il faut un certificat du préfet de la Seine.

— Après, vous me demandez autre chose: un extrait de mon casier judiciaire, mon extrait de naissance, que sais-je? J'en ai assez; je m'en vais déchirer votre reçu, nous serons quittes!

— Monsieur, ne faites pas cela, me dit vivement l'employé; donnez-le-moi.

— Eh bien et les formalités?

— Oh! moi, monsieur, c'est différent, me répondit l'employé en souriant, je suis de la boîte.

Authentique.

Eugène FOURRIER.